

# **ARGUMENTAIRE**

---

## **POUVOIR D'ACHAT**

### **► Rachat de RTT.**

L'entreprise est la seule à pouvoir décider.

La fiscalité des RTT rachetées est moins favorable que celle prévue pour les heures supplémentaires.

Il y a des oubliés :

- Les salariés à temps partiel, en CDD ou en intérim
- Les salariés de la fonction publique,
- Les 4 millions de salariés des entreprises de moins de 20 salariés qui ne sont pas aux 35 heures,
- Les salariés assujettis à l'annualisation de leur temps de travail,
- Les salariés dont l'entreprise a refusé le paiement des RTT,
- Les chômeurs,
- Les personnes âgées.

### **► Déblocage anticipé des fonds de participation.**

Le déblocage est une simple avance de fonds qui appartient déjà au salarié.

Il y a des oubliés :

- les 57,2% de salariés qui n'ont pas de plan d'épargne,
- Les chômeurs
- Les personnes âgées.

La prime est plafonnée à 1 000 €. Elle est soumise à la RDS, au CRDS et à l'impôt sur le revenu. Elle va se substituer à une augmentation de salaire. Elle n'ouvre aucun droit à la retraite. Elle dépend du bon vouloir du chef d'entreprise.

### **► Indexation des loyers.**

L'indexation ne touche ni les baux en cours ni les charges. La réduction du dépôt n'est pas rétroactive.

La loi consiste à limiter la hausse.

Il y a des oubliés :

- Les locataires des logements sociaux.

## ► **Proposition des socialistes.**

### ☛ **Augmenter les revenus.**

- En liant exonération de cotisation sociales et augmentation de salaire.
- En majorant la prime pour l'emploi de 50 %
- En revalorisant les pensions de retraite,
- En organisant une conférence salariale pour augmenter le SMIC et les rémunérations,
- En luttant contre la précarité de l'emploi,
- En luttant contre le creusement des inégalités salariales dans l'entreprise.
- En mettant en œuvre un plan de rattrapage de la fonction publique.

### ☛ **Baisser les prix des produits alimentaires.**

- En répercutant les marges obtenues par la grande distribution sur les producteurs, en faveur des consommateurs.
- En baissant la TVA sur les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité.

### ☛ **Diminuer le coût du logement.**

- En encadrant les tarifs des loyers,
- En facilitant l'accès au logement.

### ☛ **Maîtriser le coût de l'énergie.**

- En généralisant le chèque transport à tous les salariés.
- En permettant aux particuliers de revenir au tarif réglementaire pour le gaz et l'électricité.

### ☛ **Encadrer le crédit à la consommation.**

- En responsabilisant les établissements de crédit qui doivent s'informer de la solvabilité des emprunteurs,
- En améliorant la prévention contre le surendettement.

### ☛ **Favoriser la participation des salariés aux résultats des entreprises.**

- En rendant obligatoire la participation des salariés au sein de toutes les entreprises.

### ☛ **Les financements.**

- Un prélèvement exceptionnel sur les profits des compagnies pétrolières,
- La suppression du bouclier fiscal,
- La suppression de l'exonération de TIPP dont bénéficie le transport aérien,
- La création d'une contribution de 8 % sur les revenus tirés des stock-options.
- L'abrogation des taxes nouvellement décidées par le gouvernement.